Universités & Territoires
n°142
16/11/2020

Rendez-vous 2020 du Logement étudiant

5ÈME ÉDITION DES RDVLE
17-18-19 NOVEMBRE 2020

Confinés **vers l'avenir**

Et voici donc les 5ème RDV du Logement Étudiant, qui commencent dans une ambiance et une situation que personne n'aurait imaginées il y a un an.

Rassembler, pour notre plus grand plaisir, tous les acteurs du Logement étudiant, pour échanger quant aux réalisations et projets de chacun, ne sera pas possible cette année. Alors nous croisons les doigts pour que cette exception reste une exception.

Malgré tout, nous avons souhaité maintenir cette édition, qui se déroulera exceptionnellement à distance pour nos temps habituels de dialogue avec les pouvoirs publics, comme d'échanges de pratiques et de valorisation de démarches innovantes.

Tous les acteurs des résidences étudiantes ont été touchés, à des degrés divers, par la période de confinement que nous avons vécu au printemps. La dégradation de la situation sanitaire que nous vivons ces derniers jours, et les nouvelles mesures de confinement, font peser une incertitude sur les modalités du déroulement de l'année universitaire. Et inquiètent par conséquent les professionnels du secteur quant au bon déroulement de cette année.

Au-delà des retombées économiques à court terme qu'aurait un prolongement du confinement sur plusieurs mois, il nous faut préparer l'avenir, avec l'émergence à grande échelle du télé-enseignement, qui à n'en pas douter conservera une place importante dans les modalités pédagogiques futures.

Mobilité toujours croissante et enseignement à distance nous obligent à résoudre une nouvelle équation, pour inventer le rôle, la forme et le fonctionnement de la résidence du XXIème siècle.

Le besoin d'un hébergement spécifique, pour une population en transhumance entre le foyer parental et le début de son parcours résidentiel, existera toujours. Encore faut-il inventer celui qui répondra aux usages étudiants de demain.

Cette 5ème édition des RDVLE visera une fois encore à faciliter les échanges, afin d'anticiper les conséquences de cette crise, les besoins des uns et des autres et de partager les expériences de chacun pour continuer à accueillir les étudiants dans les meilleures conditions.

Toute l'équipe des RDVLE, ses partenaires et l'Université Paris-Dauphine vous souhaitent de très belles et riches journées d'échanges.

L'équipe des RDVLE
Nicolas Delesque, Philippe Campinchi,
Vincent Dupy et François Rio

Rendez-vous 2020 du
Logement étudiant

Mardi 17 novembre

9h à 12h30 : Séance d'ouverture

Séance en distanciel à suivre avec le lien reçu 24h avant

- **8h45 :** Ouverture des 5ème RDV du Logement Etudiant par les organisateurs et **Patrice Geoffron**, Administrateur Provisoire de l'Université Paris Dauphine-PSL

- **9h00 à 10h30 :** séance inaugurale avec les interventions de : **Mme Frédérique Vidal**, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ; **Mme Emmanuelle Wargon**, Ministre déléguée chargée du Logement

Dialogue avec les partenaires des RDV du Logement Étudiant

14h30 - 17h30 : ateliers

14h30 à 16h00 :
- **La construction modulaire - Un exemple innovant de construction en «containers»** Présentation par **Clément Gillet** : directeur du développement de B3 Ecodesign.

- **Les solutions de logement pour jeunes et étudiants ultra-marins** **Elodie Vanackere**, Directrice projet Outre-Mer - Action Logement Groupe ; **Maël Disa**, Délégué Interministériel pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer ; **Marie-Christine Rogé,** Chargée de mission Outre-Mer auprès de directeur de la DHUP.

16h15 à 17h30 :
- **Perception des résidences étudiantes par les collectivités, exemple de deux métropoles** **Chloé Morhain**, Doctorante en aménagement ENTPE de Lyon et Métropole de Lyon, **Alexis Alamel**, Chercheur Post-doc, laboratoire TVES, Université de Lille ; **Zoé Chaloin**, chargée de mission Observatoire du logement étudiant, FNAU.

Mercredi 18 novembre

9h15 - 17h30 : ateliers

9h15 à 10h45 :
- **Commercialisation et gestion des données à l'ère du numérique** **Isabelle Dupaquier,** Directrice commerciale GESTETUD ; **Christine Delavigne**, Directrice commerciale GREYSTAR ; **Marine Gloriant**, Responsable commerciale et innovation Sergic/Twenty Campus.

11h00 à 12h30 :
- **Le numérique au service de l'accompagnement des locataires** **Akli Hammouch**, Responsable informatique, ARPEJ ; **Sandra Franzoni**, Responsable communication, ARPEJ ; **Fabienne Rivier-Monribot**, Directrice adjointe, Crous de Toulouse ; **Florian Prussak**, Directeur vie étudiante, Crous de Toulouse .

14h15 à 15h45 :
- **Le court séjour et les résidences étudiantes** **Stéphane Khélif,** Chargé de mission au Ministère en charge du Logement ; **Philippe Campinchi,** Délégué Général de l'Association Interprofessionnelle des Résidences Étudiants et Services.

16h00 à 17h30 :
- **L'Ile-de-France - Quelle priorisation des secteurs de développement ?** **Anne-Claire Davy** et **Corinne de Berny**, Chargées d'études Habitat, Institut Paris Région ; **Agnès Papadopoulos**, Chef de bureau politique locale de l'Habitat, DRIHL; **Arnaud Cursente**, DGA en charge des territoires, CDC Habitat

Jeudi 19 novembre

9h15 - 17h30 : ateliers

9h15 à 10h45 :
- **Action Logement - Présentation du guide et des mesures pour le logement des jeunes** **Frédérique Lauprêtre**, Directeur de la stratégie patrimoniale, Action Logement ; **Sophie Donzel**, Directrice Générale, Espacil Habitat.

11h00 à 12h30 :
- **Quels nouveaux espaces pour l'enseignement à distance ?** **Guillaume Decroix**, Sous-Directeur Valorisation de l'immobilier de l'Etat, Direction de l'Immobilier de l'Etat ; **Florence Kohler,** Cheffe de projet, Mission Expertise Conseil auprès des établissements, MESRI ; **Jean-Sébastien Lagrange**, en charge de la Chaire «Mutation des vies étudiantes», ENSAD ; **Yves Crochet**, Directeur associé, Open Partners

14h15 à 15h45 :
- **Les résidences étudiantes en villes moyennes** **Frédérique Macarez**, Maire de Saint-Quentin, Vice-Présidente, Ville de France ; **Romain Bost,** vice-Président, Roannais Agglomération, et Trésorier, AVUF ; **Lionel Lérissel**, Directeur Général, Logifac

16h00 à 17h30 :
- **Favoriser les éco-gestes au sein des résidences** **Iratxe Calvo-Mendieta**, Enseignant chercheur, Université du Littoral ; **Alexis Alamel**, Chercheur, Université de Lille ; **Mariannig Hall,** Directrice Générale, Crous de Poitiers ; **Raphaëlle Imbach**, Trésorière, Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable

Comment participer et s'inscrire ?

www.rdvle.com ou en nous contactant : **contact@rdvle.com**

WASHiN, première solution de laveries connectées en France

WASHiN

Centrale de paiement, monnayeur, ***c'est démodé !***

WASHiN, découvrez l'application qui connecte vos laveries !

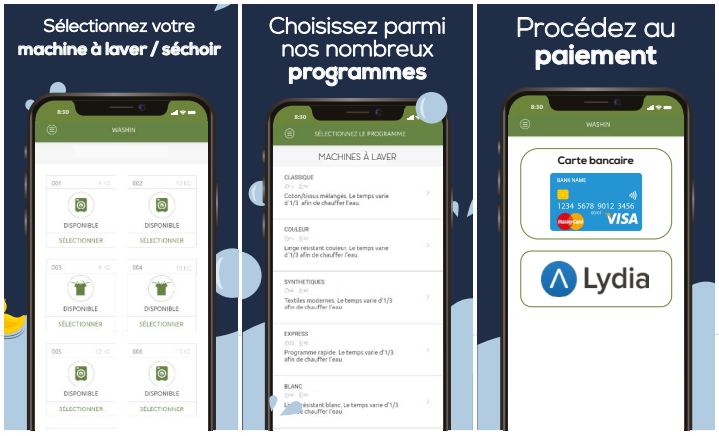

Les avantages de WASHiN :

- **Aucun investissement** en matériel pour le gestionnaire
- **Installation rapide et maintenance** gérées à 100% par nos techniciens
- **Avoir un accès direct aux chiffres** pour une totale autonomie dans la facturation de vos reversions.
- **Un service SAV WASHiN** disponible 7j/7j
- **Une diversité des offres** proposées (6 programmes de lavage, 6 programmes de séchage)
- **Dématérialisation à 100% :** plus de gestion de cash et de jetons, paiement par Carte Bleu et Lydia
- **Un service autonome 100% sécurisé**, géré via une application dédiée et un tableau de bord personnalisé accessible 24h/24h (extraction Excel des datas possible)
- **Une lessive Écocert®** injectée automatiquement dans nos machines à laver

Pour votre projet, contactez notre service commercial

Tel : +33 6 99 31 74 76 | dbelin@washin.fr

Eiffage construction : **filière sèche et modulaire**

Pour faire un tour d'horizon des actualités industrielles du Groupe Eiffage et de sa filiale dédiée à la construction, Universités & Territoires *a posé trois questions à Christian Birbaud, directeur régional et en charge du développement de solutions bas carbone chez Eiffage Construction.*

Christian Birbaud, *directeur régional et en charge du développement de solutions bas carbone chez Eiffage Construction.*

Depuis plusieurs années, *Eiffage construction* a développé sa filière sèche. Quel en est l'enjeu pour votre entreprise ?

Depuis 2007, Le groupe *Eiffage* travaille sur des modèles de villes post carbone, avec le laboratoire de prospective en développement durable *Phosphore*. Plus récemment, il a traduit son engagement et ses objectifs à travers son rapport climat. Parallèlement, *Eiffage Construction* s'est engagé depuis plus de dix ans dans l'industrialisation de la construction, avec la filière sèche. D'abord via la fabrication de salles de bains pré-fabriquées HVA, puis depuis 2013 avec la construction de bâtiments en modules bois massif 3D, pour la résidence étudiante Jean-Jouzel.

Depuis 2018, nous avons renforcé cette stratégie industrielle, avec l'intégration de l'entreprise *Savare*, qui apporte son savoir-faire en fabrication de composants et structures bois. Au fil des années, l'entreprise accroît son expérience et signe de nouvelles références, avec la construction de projets tels que la tour bois *Hypérion* à Bordeaux, l'immeuble de logements *Sensation* à Strasbourg ou encore le nouveau lycée de Clermont-Ferrand.

Cet engagement dans la filière sèche repose sur la volonté d'améliorer la performance des bâtiments, dans l'objectif de décarboner la construction. L'industrialisation de la construction offre de nombreux avantages : amélioration de la qualité de production, réduction des délais, diminution des nuisances chantiers et des déchets, mais aussi recours à des ressources locales et à des circuits courts. Tous ces avantages convergent vers un objectif commun de performance.

Face à l'urgence climatique, la demande porte sur l'accélération de la

transition écologique. Les matériaux utilisés dans les projets de construction représentent 60% du bilan carbone d'un bâtiment neuf. C'est la raison pour laquelle notre activité démultiplie le recours à la filière sèche et à l'industrialisation de construction, grâce au mix matériautique, qui associe matériaux de génération nouvelle et matériaux ancestraux.

Parmi les matériaux utilisés pour cette filière, le bois semble être particulièrement prometteur. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Le bois présente l'avantage de répondre aux problématiques particulières de délai, d'intervention en site occupé, de contraintes du bâti ou de ses avoisinants. Il améliore les performances environnementales de ses opérations grâce à son excellente capacité naturelle de stockage carbone. La construction bois, associée à des matériaux isolants biosourcés d'origine locale, permet de réduire l'empreinte carbone de la construction et d'augmenter la performance énergétique des bâtiments.

Par ailleurs, le process industriel de fabrication des composants bois utilisés lors de la construction permet l'installation d'usines nomades à proximité des chantiers d'envergure, diminuant ainsi les transports et améliorant de fait le bilan carbone. Toutefois, il est important de noter que les conditions du succès de la construction bois se définissent dès la conception des projets. Sans l'intégration des éléments fondamentaux dès cette phase, le risque est de passer à côté des avantages de ces modes constructifs.

Au sein de cette filière sèche, *Eiffage Construction* a développé une nouvelle offre modulaire à partir de containers maritimes. Ce procédé peut-il être mobilisé pour la production de résidences étudiantes ?

En 2019 a été franchie une nouvelle étape dans le déploiement de la stratégie bas carbone, avec l'intégration au sein d'*Eiffage Construction* de la société *B3 Ecodesign*, qui conçoit et construit des logements écologiques et économiques à partir de containers maritimes. Cette construction modulaire, basée sur l'upcycling, répond à la fois à l'impératif bas carbone et à une logique d'économie circulaire, car elle redonne de la valeur à des containers hors d'usage et prolonge leur durée de vie.

La solution *B3 Ecodesign* propose une construction modulaire qui offre les mêmes garanties de fiabilité et d'excellence que la construction traditionnelle, et les mêmes avantages que la construction filière sèche - également dites «hors-site». Ce type de constructions s'adresse à de multiples d'usages : logements individuels, logements collectifs, logements d'urgence et bâtiments tertiaires.

Elle s'adapte donc parfaitement à la construction de résidences étudiantes, en offrant un bâtiment «clé en main», de la conception jusqu'à la livraison, et bénéficie des avantages de la construction industrielle : qualité d'exécution, réduction des délais, diminution des nuisances chantiers en plus de l'upcycling (qui diminue le recours aux ressources naturelles). Le logement étudiant en containers est un produit design, qui rassemble à lui seul les critères de performances économique, énergétique et carbone. ■

https://www.eiffageconstruction.com/ et https://www.b3-ecodesign.com/

AIRES

Association interprofessionnelle des Résidences Étudiants et Services

L'Association Interprofessionnelle des Résidences Etudiants et Services (AIRES) est l'association professionnelle des opérateurs et gestionnaires de Résidences services pour étudiants. L'AIRES est née en 1994 et regroupe les principaux acteurs de la profession. Elle réunit les promoteurs, constructeurs, gestionnaires et exploitants de résidences étudiants avec services, informe les pouvoirs publics nationaux et locaux ainsi que tous les milieux socio-économiques sur l'ensemble des aspects professionnels, sociaux et économiques de cette activité.

L'originalité de ce secteur repose sur des offres d'habitat en secteur conventionné et/ou d'un habitat en secteur libre, gérées par des associations à but non lucratif ou des sociétés commerciales.

Le Bureau de l'Association est composé de :

- Président : M. Philippe NICOLET (Groupe Réside Etudes) ;
- Vice-Président : M. François-Xavier SCHWEITZER (Nexity) ;
- Secrétaire Général : Mme Anne GOBIN (ARPEJ) ;
- Secrétaire Général adjoint : M. Jean CAUET (Fac-Habitat) ;
- Trésorier : M. Benjamin BRULEBOIS (BNP Paribas Immobilier) ;
- Délégué général : M. Philippe CAMPINCHI.

www.aires.fr

Contact : Philippe CAMPINCHI 0684606274 contact@aires.fr

SMERRA-LOGIFAC : Tribune **pour le logement étudiant**

Début novembre, la SMERRA *et* Logifac *ont publié une «tribune sur le logement étudiant», signée par Baptiste Mougeot, Président de la mutuelle, et Lionel Lérissel, Directeur général du réseau d'acteurs dédié au logement des jeunes. Elle milite pour une «vraie» coopération public-privé.*

Au-delà des urgences conjoncturelles, liées à la situation sanitaire : une *« crise chronique »*. C'est ainsi que les signataires qualifient l'état actuel du secteur du logement étudiant : *« 20% des élèves et étudiants (...) sous le seuil de pauvreté »*, *« 30% d'entre eux [ayant dû renoncer] à des soins ou des examens médicaux pour raisons financières »*, une hausse moyenne de 3,69% en 2020 du coût de la vie étudiante... Les chiffres ne sont pas riants, qui nécessitent une réaction rapide et dynamique - en particulier sur le terrain du logement, qui continue à représenter *« 69% du budget mensuel »* des jeunes concernés.

Constat **amer**

Ainsi, *« la SMERRA et LOGIFAC tirent une sonnette d'alarme, et appellent à une coopération public-privé immédiate. »* Constatant l'amplification de la précarité étudiante, mal contrée par une *« mobilisation de tous les acteurs »* débouchant sur des propositions qui *« s'accumulent »* tandis que *« dans la réalité rien ne change »*, ils pointent le manque *« cruel »* de logements étudiants.

Face à cette situation, l'État *« montre les signes d'une volonté d'avancer »*, à travers les prises de position de Ministres comme Frédérique Vidal, Julien Denormandie ou Emmanuelle Wargon. Pour autant, *« le chemin reste trop long pour passer de la volonté exprimée à sa traduction effective sur le terrain. »* Un délai qui s'avère *« dévastateur pour les jeunes. »*

Le salut par la **coopération**

Pour eux, une seule solution à ces blocages : *« une coopération public-privé salvatrice »*, à des lieues de la décision étrange prise le 2 octobre dernier : celle d'un protocole «pour la mobilisation de l'ensemble des acteurs en faveur du logement des étudiants et des jeunes»... signé uniquement par la *CPU*, le *CNOUS* et l'*Union sociale pour l'habitat (USH)* ! Preuve, s'il en fallait, du *« cloisonnement et de l'entre soi »* de la *« puissance administrative publique »*, qui n'a aucunement fait appel à la *CGE*, ni à l'*AVUF*, ni à l'*AIRES* par exemple.

Or, ils le martèlent : *« Les acteurs privés et ceux du secteur non lucratif demandent une coopération de tous pour avancer plus vite et mieux »*, en particulier dans le domaine qui leur paraît éminemment prioritaire : la construction. *« Aujourd'hui, il faut se lancer et... bâtir, bâtir, bâtir ! »* Ceci, pour l'État, en libérant d'abord du foncier (par *« la réquisition du foncier public »*, l'allègement des procédures, plus d'autonomie accordée aux régions) et en donnant *« à réhabiliter des logements et/ou bâtiments inoccupés, désaffectés ou à réaffecter. »* Autant de marchés à proposer *« à la fois au service public, aux entreprises privées et du secteur non lucratif »*, afin d'instaurer *« une gestion territorialisée des logements, et [de] construire de façon «intelligente», en adéquation avec les attentes locales. »* ■

https://www.logifac.fr/
L'appel : https://cutt.ly/tribune-smerra-logifac-logement

MGEL : nouvelle résidence **à Clichy**

Fondée en 1994, MGEL Logement *est un gestionnaire de résidences étudiantes très actif dans son domaine. L'an dernier, elle lançait* Moov'Appart Hotel*, pour répondre aux besoins croissants de mobilité du public jeune. En cette rentrée, elle a notamment inauguré une nouvelle résidence hôtelière, à vocation sociale, de 175 logements à Clichy...*

En 2016, rue Martre à Clichy, une auberge de jeunesse ferme définitivement ses portes. En septembre 2020, le bâtiment (de désormais neuf étages) rouvre ses portes après trois ans de travaux, sous la nouvelle dénomination *Moov'Clichy* : 168 studios et sept deux-pièces, de 15 à 40 m2, équipés en douches, kitchenettes, TV, micro-ondes, vaisselle et wifi ; une laverie, un espace de coworking et une salle de sport avec vue panoramique, à destination des salariés en mobilité.

Pour les actifs, et **parmi eux les jeunes**

Interrogé par *Le Parisien*, Didier Jeanneau, directeur général de *3F Résidences*, propriétaire du bâtiment, le déclarait : *« Il s'agit de logements thématiques, qui s'adressent aux salariés en mobilité, quel que soit leur âge »* ; avant d'être ainsi complété par Maud Jacob, Responsable de gestion hôtelière pour le gestionnaire des lieux, *MGEL Logement* : *« Une offre qui peut se rapprocher des appartements hôtels, mais avec en plus un accueil physique, des services et une image jeune »*, sans oublier *« une multitude de tarifs qui sont dégressifs. »*

Ce qui a d'ores et déjà incité des étudiants à émettre des demandes, à l'instar de Maryan, 21 ans, un étudiant lorrain en Master «assurance», toujours cité par *Le Parisien* : *« J'étais déjà logé par la* MGEL*, donc, quand j'ai su que j'étais accepté en Master à Paris, je leur ai demandé, et cela a coïncidé avec leur ouverture à Clichy (...) C'est compliqué, de trouver un logement en région parisienne, on a toujours peur des arnaques ; là, il y a plein de services, c'est sécurisé et l'emplacement est très bien. »* Lui a ainsi été attribué un 15m2 tout équipé, pour 850 euros par mois (aide au logement non incluse), et à 500 mètres de la ligne 13 du métro parisien.

Moov'Appart Hotel, **nouvelle filiale**

Un contingent de logements dont *Action Logement* (réservataire de 87 logements), l'État (53 logements pour un contingent SIAO) et la ville (21 logements) sont également parties prenantes, et qui s'inscrit dans la stratégie lancée en 2019 par *MGEL Logement*, avec sa filiale *Moov'Appart Hotel*. Le but ? S'imposer comme l'un des modèles de réponse à la problématique de la mobilité des jeunes, dans un contexte où les résidences classiques s'avèrent limitées en termes de flexibilité : réservations rapides et simplifiées, services attractifs...

Ainsi, poursuivant son extension hors de ses frontières «naturelles» (le Grand-Est : Metz, Mulhouse, Nancy, Reims , Strasbourg notamment), *MGEL Logement* continue à se développer (Angers, Villejuif, désormais Clichy) en proposant des solutions hôtelières innovantes., y compris pour les jeunes, actifs ou étudiants. ■

https://mgellogement.fr/

ACTION LOGEMENT : UN NOUVEAU GUIDE DU LOGEMENT

Pour apporter des réponses concrètes alors que se poursuit la crise sanitaire, Action Logement publie le Guide du logement des jeunes-Repères pour l'action. Objectif ? informer tous ceux qui accompagnent les « moins de trente ans », un public caractérisé par des besoins spécifiques et qui doit affronter des transitions multiples parfois difficiles. L'ambition de ce guide est d'être un outil utile pour fournir, en toute lisibilité, à l'ensemble des acteurs investis dans le logement des jeunes, des clés pour agir avec Action Logement.

Agir, c'est comprendre le contexte, identifier les besoins pour intervenir utilement, mobiliser les dispositifs existants et les partenaires en territoire : dans cette perspective, le document propose en premier lieu une analyse sur la dimension hétérogène du « public jeune » et la faible linéarité des parcours d'insertion, entre fin des études, accès au logement autonome, à l'emploi et la construction d'une cellule familiale « à soi ». Autant de caps transitoires qui se chevauchent souvent dans la plus grande confusion.

Tour d'horizon

Action Logement est un acteur historiquement impliqué dans le soutien à la production de logements dédiés aux jeunes en formation et aux jeunes actifs. La structure paritaire intervient dans un écosystème dense (acteurs nationaux, collectivités territoriales, dont certains accompagnent, d'autres pilotent, d'autres fédèrent et d'autres financent) au cœur d'enjeux territoriaux très variés (besoins de recrutement, pôles de formation, tensions du marché du logement, portage politique de la « question jeune »...)

Pour illustrer cette problématique, une série de cas pratiques est proposée par le Guide du logement des jeunes-Repères pour l'action. La diversité des dispositifs innovants dans l'ensemble des territoires, ainsi qu'un inventaire des solutions à toutes les étapes du parcours proposées par Action Logement, sont précisément décrits (« S'installer pour sa formation ou son emploi », « Réussir un changement professionnel », « Devenir propriétaire », « Faire face à des difficultés »...)

Quelques chiffres-clés permettent d'aller plus loin : 74 000 alternants ont été bénéficiaires de l'aide MOBILI-JEUNE® en 2019, 120 400 visas Garantie Visale ont été distribués à des moins de 30 ans en 2019, 5 000 prêts d'aide à l'accession attribués à des moins de 30 ans pour achat ou rénovation, ou encore 37 900 consultations jeunes salariés de moins de 30 ans ont eu lieu en 2019, pour des conseils juridiques (ADIL).

Enfin, ce nouveau Guide du logement jeunes dresse la liste des solutions pour accompagner les projets locaux. Il énumère et explique les objectifs de financement d'Action Logement « tant dans les programmes de logements familiaux qu'au sein de résidences collectives », comme l'indique Jean-Michel Royo, Directeur général d'Action Logement Services. Selon lui, *« la porosité entre le statut d'étudiant et celui de jeune salarié doit favoriser la prise en compte de tous les types de projets par Action Logement ».*

Ces offres dédiées aux jeunes peuvent être complétées par l'ensemble des dispositifs d'Action Logement comme ceux des programmes Action Cœur de Ville et Renouvellement Urbain.

RDVLE - Novembre 2020 - Action Logement Services - SAS au capital de 20.000.000 d'euros - Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris
824 541 148 RCS Paris - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 17006232 - Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR
Crédit photo : iStockphoto.com

ActionLogement

actionlogement.fr

Réside études : **Pourquoi choisir les Estudines ?**

Au cœur de **la vie étudiante**

Nos résidences étudiantes sont situées à proximité des Grandes Ecoles et des Universités, et présentent un cadre idéal pour réussir ses études et son entrée dans la vie active. Tout au long de l'année, Les Estudines vivent au rythme de l'actualité étudiante en menant diverses actions (Partenariats écoles et commerces, rencontres avec les BDE ou associations, forums...) ou en étant présents sur les principaux évènements : salons étudiants, manifestations culturelles...

Un accompagnement **tout au long de la location**

Que vous ayez besoin d'information concernant votre logement ou bien des questions sur votre futur emménagement, les équipes d'accueil de nos résidences sont à votre écoute : notre préoccupation première étant de vous orienter au mieux dans toutes les démarches liées à votre location.

Les résidences Estudines proposent des logements de qualité, agréables à vivre et fonctionnels. Du studio au 3 pièces, ils sont équipés et/ou meublés avec espace cuisine et rangements pour un meilleur confort de vie et une indépendance totale.

Nos résidences sont sécurisées (gardien, codes d'accès, vidéo(1)...) et un ensemble de services adaptés à vos besoins vous sont proposés comme le ménage, l'internet wifi, le petit-déjeuner, des espaces de travail, des salles de sport(1)...

Tout est réuni pour faciliter votre quotidien et contribuer à votre bien-être.

GROUPE RÉSIDE ÉTUDES

Un réseau de **plus de 500 écoles partenaires**

Les Estudines entretiennent des relations privilégiées avec les Grandes Ecoles et Universités : participation aux Journées Portes Ouvertes, diffusion de flyers, affichage... Des conventions de partenariat sont mises en place permettant aux étudiants de l'école partenaire de bénéficier de certains avantages. ■

https://www.groupe-reside-etudes.com

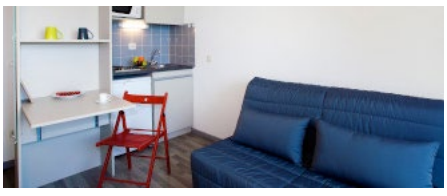

Sergic / Twenty Campus : **une prudence optimiste**

Quatre questions à Amette Dieye, Directeur de Sergic Résidences Services / Twenty Campus.

Amette Dieye, *Directeur de Sergic Résidences Services / Twenty Campus.*

Comment analysez-vous la situation actuelle dans vos résidences ?

Sur le terrain, ça reste compliqué : aujourd'hui la plupart des étudiants, dans les résidences, aimeraient faire la fête chez eux, se regrouper. On doit donc jouer le rôle de «gardiens». D'un autre côté, leur lien social est complètement coupé aujourd'hui, et en tant qu'établissements recevant du public, nous avons été contraints de fermer nos salles communes. A moins de privatiser une salle et d'exiger un engagement réel de l'organisateur pour une réunion de moins de six personnes (avec distanciation physique), nous sommes démunis. Difficile de dire que le moral est au beau fixe, chez ces résidents comme dans toute cette génération.

Et au niveau macro-économique ?

Nous avions tous parié sur un impact très fort et négatif sur les résidences étudiantes. Au contraire, on a connu une saison de location, cet été, plus forte et beaucoup plus anticipée que les précédentes années. Le taux d'occupation est resté convenable, les départs massifs n'étant intervenus que dans les établissements implantés sur des campus. A contrario, le taux d'internationaux chez *Twenty Campus* étant en moyenne annuelle de 70%, beaucoup d'entre eux ont été bloqués. Mais si au niveau global les conséquences n'ont ainsi pas été trop graves, certains territoires ont été bien plus «impactés» que d'autres.

Quid de votre développement 2019-2020 ?

Hormis une résidence dont la livraison a été retardée (d'août à octobre), et un remplissage difficile en cette période, nous n'avons pas été trop touchés. Notre ouverture dans les temps à Sevran a été une réussite, et le succès est au rendez-vous. En revanche, c'est plus compliqué pour notre activité de résidence de tourisme affaires. Cette période nous force à user d'agilité. Cela étant, nous avons pu accélérer notre développement cette année, et reprendre en exploitation des résidences étudiantes non prévues à l'aube du premier confinement - une au Mans, une à Châtillon, et bientôt, nous l'espérons, une troisième dans le sud de la France.

Qui du marché ?

Pour l'avenir, nous considérons que l'offre comme la demande sont là. Reste à observer la manière dont les établissements vont s'adapter à la situation sanitaire : si 80% des cours se font en distanciel, les étudiants comme leurs familles vont peut-être y regarder à deux fois avant de s'ajouter des frais de résidentialisation. De notre côté, nous restons souples et attentifs, comme pour les petits-déjeuners que nous avons continué de proposer, sous une nouvelle forme plus «adaptée», après une interruption au début du premier confinement.

Nous espérons que l'état pourra appréhender l'impact de la désocialisation des étudiants durant cette période de crise. Acteur au contact quotidien de ces jeunes, nous constatons déjà des évolutions parfois négatives (mais aussi positives) sur ces derniers. Si l'État, ou une organisation de bon sens, devait prochainement se saisir de cette réflexion en initiant un groupe de travail, je ferais tout pour en être. ■

https://www.sergic-residences.com/twenty-campus/

Fac Habitat : **État des lieux**

Fac Habitat, *gestionnaire à vocation sociale, gère près de 9000 logements, répartis sur 80 résidences implantées sur tout le territoire. Afin de connaître l'état d'esprit de cette association en cette rentrée particulière,* Universités & Territoires *a interviewé son Directeur général, Jean-Philippe Trédé.*

Jean-Philippe Trédé, *directeur général de* fac habitat

En cette rentrée perturbée par la crise sanitaire, quelle est l'actualité des résidences étudiantes ?

Dans un monde du logement étudiant en mutation, la crise de la *Covid* joue le rôle d'un «deuxième effet *Kiss Cool*», qui fragilise certains gestionnaires. Hausse de la mobilité, raccourcissement des séjours, et donc turn-over plus important, avaient déjà un impact sur les équilibres économiques des associations de gestion. Avec la crise sanitaire, la fermeture des établissements et la hausse des cours en distanciel placent les gestionnaires associatifs face à une inconnue : les étudiants vont-ils rester, rentrer dans leur famille, chercher une autre forme de logement à plusieurs ? ...

La fragilisation des exploitants ne va-t-elle pas freiner la production ?

La hausse exponentielle du nombre d'étudiants/apprentis/jeunes en mobilité n'étant pas suivie d'une croissance aussi rapide des constructions ou rénovations de logements, il faut travailler avec tous les acteurs volontaires, publics ou privés. Or, le «protocole en faveur du logement des étudiants et des jeunes» n'a été signé le 2 octobre que par la CPU, le CNOUS et l'USH ? Quel signal est ainsi envoyé aux autres gestionnaires de résidences ?

Ceux-ci sont aussi importants que le seul *Crous*, dont on ne peut demander qu'il assume seul le rôle d'unique gestionnaire des résidences étudiantes du parc locatif conventionné, en plus d'assurer ses autres missions déléguées par l'État, de gérer restaurants et cafétérias universitaires, de soutenir les initiatives des étudiants, d'accueillir les internationaux...

Comment programmez-vous vos nouvelles résidences ?

Chaque territoire a ses priorités, il faut donc choisir un gestionnaire aux missions/valeurs en cohérence avec le projet de résidence, en fonction du territoire d'implantation, de la politique locale, de la géolocalisation...

Le monde étudiant n'est pas homogène ; il faut des solutions adaptées aux différentes attentes, pour les logements et les services. Nous travaillons par exemple à favoriser un brassage social et culturel au sein des résidences, et nous sommes rapprochés d'un acteur historique de la santé étudiante, pour éviter les effets néfastes de l'isolement chez des étudiants.

Les formations ne sont pas homogènes : il n'y a plus, désormais, d'année universitaire. Le gestionnaire doit donc anticiper dès aujourd'hui la révision de son cahier des charges pour les prochaines opérations. S'interroger, aussi, sur le traitement du court séjour, en période de crise.

Enfin, les modes de vie évoluent : place à la mobilité ! Les occupants de logement ne sont plus sédentaires pendant 3 ans, mais volontairement nomades pour un semestre ou le temps d'un stage... ■

https://www.fac-habitat.com/fr/

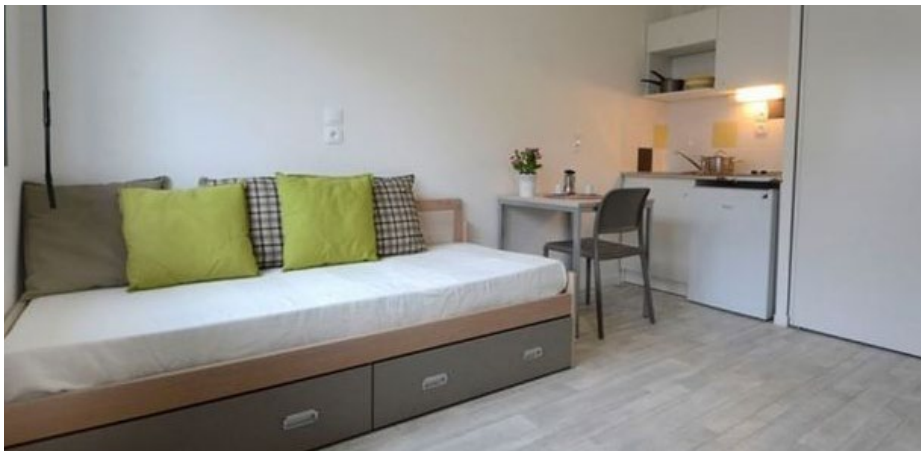

Open Partners : résidence étudiante **dans un bâtiment industriel**

En octobre était inaugurée au Mans une nouvelle résidence étudiante, Odalys Campus Les Halles*, développée en partenariat avec* Open Parners*. Ce dernier, promoteur spécialiste des jeunes, s'était en effet épris d'un bâtiment porteur d'une histoire et d'un potentiel architectural certain. Retour sur une opération réussie.*

Le bâtiment ne «payait pas de mine», mais le style «art déco» qui affleurait sur sa proue a donné des idées à *Open Partners*, dans le prolongement du souhait du maire de la Ville, Stéphane Le Foll, de doter Le Mans d'une identité forte sous le label : «ville universitaire».

Ambition **architecturale**

Longtemps délaissé, cet ancien central téléphonique de 1946, situé au cœur du nouveau quartier de la Visitation – à seulement 15 minutes en tram de l'Université du Mans –, a été transformé en résidence pour étudiants, avec le concours d'entreprises et architectes locaux (en particulier le *cabinet Pharo*). 138 logements (studios, T1bis et T2) – certains dotés de formes originales, jouant avec les particularités architecturales - conçus avec « *un omniprésent souci du Beau* ». Surélévation d'un étage, bulbe couronnant le faîtage, maçonneries nettoyées et recouvertes d'une peinture minérale de teinte ocre très clair… tout a contribué à faire de cette résidence une «maison» participant au renouveau urbain.

Le bâtiment jouit d'une conception très technique, d'équipement sur-mesure, de façades dessinées avec soin, « *suivant une trame d'une très grande rigueur* » Le tout, dans le cadre d'une réhabilitation et d'un rehaussement. « *Cette trame constructive [a permis] de transformer les contraintes de ce patrimoine architectural, et de déployer des logements dans une logique d'équilibre, tout en mettant en valeur l'originalité de l'existant.* » Ceci afin de réinventer le logement des jeunes, en « *explorant les possibilités de recyclage contemporain d'un bâti existant remarquable.* »

Habitat Junior
Le logement des jeunes

Open Partners
Investisseur et développeur urbain

Concrètement

Une surélévation en bois, de deux niveaux, a été réalisée pour la toiture, dotée d'une couverture métallique reprenant l'aspect du zinc à joint debout. Ceci afin de renforcer la verticalité de l'édifice. Toutes les baies existantes ont été réutilisées, pour déployer des logements dans le respect de l'architecture d'origine, et les travaux d'isolation ont été réalisés par l'intérieur. A la proue du bâtiment, une couverture courbe reprend l'ensemble des droits y convergeant, pour les harmoniser en un seul et même volume.

En outre, les modénatures de façades ont toutes été mises en valeur et conservées, les ouvertures traitées dans les baies existantes, les menuiseries de la même teinte que les remplissages pleins réalisés dans ces baies. Les ouvertures vitrées, enfin, ont été réduites, pour s'adapter aux besoins des logements. En linteau, un habillage métal de teinte très foncée a été utilisé au R+2, pour donner l'illusion d'un vitrage et éviter ainsi de casser la dynamique verticale des façades. ■

https://www.habitat-junior.com/
https://pharo-coop.fr/

Re%CC%81sidence-e%CC%81tudiante-de-138-logements.html

AMÉNAGEMENT

RÉSIDENCE ÉTUDIANTE
COLLECTIVITÉ
HÔTELLERIE

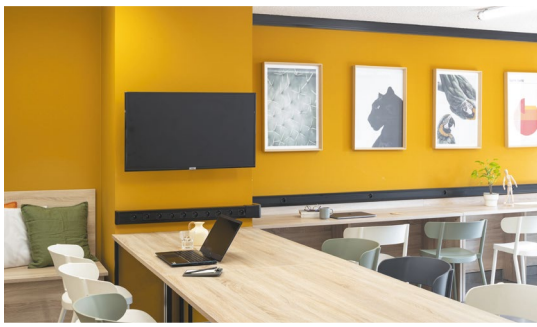

01 — ÉTUDE
02 — CONCEPTION
03 — FABRICATION
04 — INSTALLATION

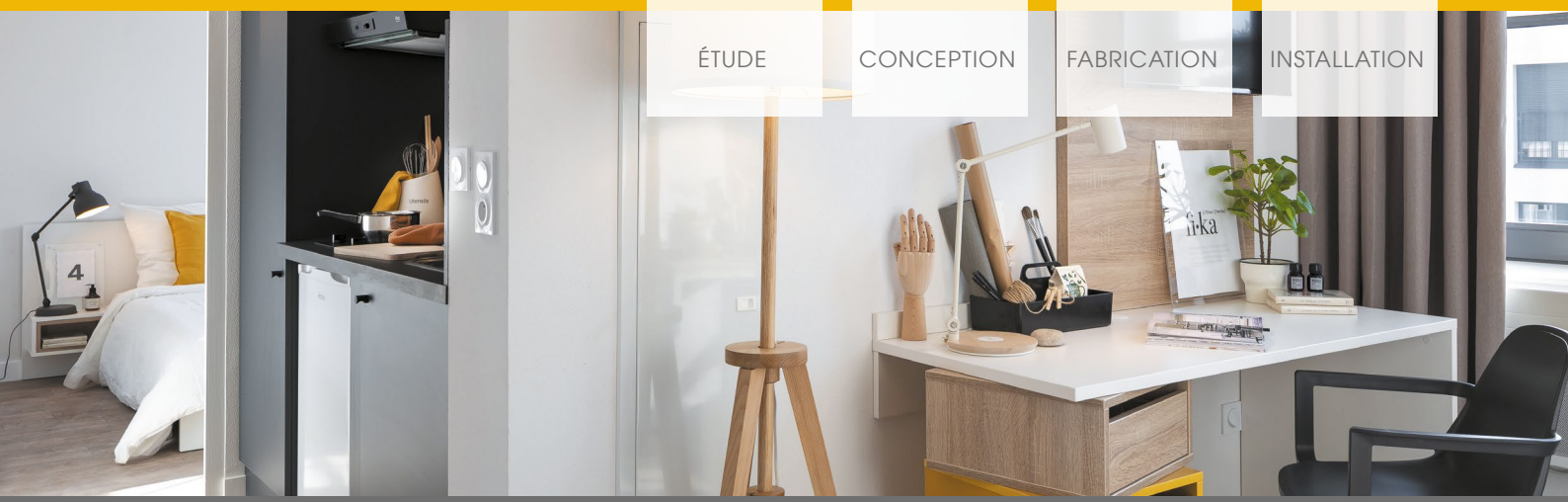

NOS POINTS FORTS

+ de **10 000 logements** aménagés par nos soins

- Étude de projet. Analyse des besoins.
- Suivi des fabrications. Gestion du transport et de la logistique.
- Choix des matériaux, coloris style de décoration. Conception, choix du mobilier et accessoires. Étude implantations.
- Logistique et pose du mobilier et accessoires.

www.scholadomus.fr | 04 94 908 908 | contact@scholadomus.fr

SCHOLA DOMUS
Aménagement de résidences

ARPEJ : La reconversion d'un hôtel **en Résidence Universitaire**

Ouverte mi-août, remplie aussitôt (93 places), la Résidence Jacques-Henri Lartigue*, avenue Léonard-de-Vinci à Courbevoie, est née d'une opération atypique : la reconversion d'un «Appart Hotel»* Tempolodge Immocilia *en résidence universitaire. Le bailleur ?* 3F Résidences*, filiale d'*Action Logement*. Le gestionnaire ?* Arpej*, dont* Universités & territoires *a interrogé la Directrice du développement du patrimoine, Elodie Josset.*

Depuis 1998, cette résidence hôtelière, à proximité immédiate de La Défense, était dédiée au tourisme d'affaires. Ses derniers clients avaient dû partir précipitamment, laissant derrière eux leurs malles de voyage, au début du premier confinement. Pourtant, dès le printemps 2019, *3F Résidences* proposait à *Arpej* de prendre la gestion de ce bâtiment pour le transformer, en un temps record, en résidence universitaire.

Reconversion

Après un premier temps passé à solutionner les surprises techniques (fuites, problèmes d'électricité), les travaux de structuration ont pu commencer, après obtention des agréments de l'État pour conventionner le bâtiment. Heureusement, indique Elodie Josset, *« les logements étaient adaptés à du logement étudiant. Belle prestation, belle qualité. »* Et les problèmes réglementaires n'ont pas pesé trop lourd : *« Il n'y a pas eu de déclassement à faire. »*

Au programme, surtout, des ajustements visant à *« adapter vraiment les espaces à du logement étudiant »* : transformation du sauna en laverie ; de la borne d'accueil «type hôtel» en bureau d'accueil plus classique ; installation de boîtes aux lettres ; remplacement du mobilier, des cartes d'accès facilement «démagnétisables» en clés sur organigramme. Dans les chambres, des étagères se substituent aux lave-vaisselles (*« On a privilégié la fonctionnalité et le rangement »*). Quant aux deux appartements un peu plus grands – constitués de deux chambres et d'un bureau, ils ont été *« transformés en vraies colocations, grâce à la modification du cloisonnement pour proposer trois vraies chambres et une pièce de vie. »*

Evaluation **et vocation**

En termes de retours, une enquête satisfaction est prévue en janvier, qui permettra de donner la parole aux résidents, à l'heure actuelle ventilés comme suit : 80% de 20-25 ans, 88% d'étudiants (12% d'apprentis), 57% de femmes, un quart d'étudiants nationaux, une moitié d'étrangers hors-UE. Soit une belle diversité.

Le succès de l'opération inspire la Directrice du développement du patrimoine : *« On pourrait en faire d'autres, il suffit de trouver des opportunités. »* D'autant que dans ce cas, le projet a bénéficié d'une subvention de la Région Île-de-France, qui fut *« demandée, refusée, puis accordée finalement. »* Une bonne surprise, d'autant que les relations entre bailleur et gestionnaire ont bénéficié d'un climat serein : *« Nous avions, comme eux, très envie d'aboutir sur cette opération atypique, sur un emplacement vraiment privilégié pour les étudiants. »* ■

ARPEJ ENGAGÉS POUR L'HABITAT DES JEUNES

https://www.arpej.fr/

Espacil Habitat : 618 logements **pour jeunes livrés en 2020**

*Entreprise sociale pour l'Habitat au sein d'*Action Logement Immobilier*, Espacil Habitat accompagne, depuis plus de 65 ans, les évolutions en matière d'habitat et gère aujourd'hui 25 000 logements dont ¼ sont des logements dédiés aux jeunes. Sa directrice générale, Sophie Donzel, se félicite du bilan prometteur de 2020, en termes de livraisons.*

Après 35 ans d'expérience, *Espacil Habitat* propose aujourd'hui 6 500 logements dans 56 résidences, gérées par 4 agences de proximité (Paris, Saint-Denis, Rennes et Lorient), avec un taux de rotation de 35 % en Île-de-France (petite et grande couronne) et 60 % dans l'Ouest (Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique). L'ambition est d'en gérer 8 000 à l'horizon 2024.

Pour ce faire, l'entreprise *« accompagne les projets de territoire »* des collectivités, en les enrichissant de *« solutions de logement adaptées à la diversité des besoins »*, puis *« gère et entretient les résidences en direct »*, tout en *« accompagnant au quotidien ses résidents grâce aux gestionnaires présents sur place »*.

Mieux répondre aux enjeux **du logement pour jeunes**

Pour satisfaire les besoins, Sophie Donzel rappelle *« le besoin d'accompagnement de l'Etat et de ses délégataires pour favoriser son développement »*. Elle présente trois leviers d'actions avec « *l'indispensable recherche de mixité dans les opérations parce que les jeunes sont souvent à la fois apprenants et jeunes actifs* » puis *« la nécessaire revue des cartographies pour répondre aux besoins des jeunes de se loger près de leur lieu de travail plutôt que de leur lieu d'études et pour prendre en compte toute la diversité des formations qui ne sont pas seulement universitaires »*. Elle termine enfin *« par le besoin d'une meilleure prise en compte de l'essentiel accompagnement des jeunes par les personnels œuvrant à temps plein dans les résidences et qui sont une réelle plus-value dans leur parcours des locataires.*

2020, un **bilan prometteur**

Dans le *« contexte très particulier »* de l'année 2020, la production n'a pas fléchi avec 618 nouveaux logements disponibles (soit 10% de son parc dédié), dont 372 logements pour les seuls mois de septembre et d'octobre. Ce sont quatre nouvelles résidences pour étudiants et jeunes salariés, que ce « *maître d'ouvrage et gestionnaire* » a mis en service sur ses territoires d'intervention : la Bretagne, l'Ile-de-France et la Loire-Atlantique.

Deux de ces dernières sont implantées en Seine-Saint-Denis, à Saint-Denis (ouvertes en septembre, les résidences Marie-Claire Bourdieu, 147 logements étudiants, et Pierre Bourdieu, 41 logements pour jeunes salariés) et Vaujours (depuis octobre, résidence Jean d'Ormesson, 107 logements étudiants et un foyer de 30 logements pour jeunes travailleurs). Les autres se situent dans le Val-de-Marne (à Choisy-le-Roi, résidence Julie Victoire Daubié livrée en février, avec 245 logements pour étudiants) et à Rennes (Résidence Naos livrée en octobre, 47 logements étudiants et un logement en habitat inclusif pour jeunes porteurs de handicap cognitif). ■

Espacil Habitat
Groupe ActionLogement

https://www.espacil-habitat.fr/devenir-locataire/etudiants/

Crous : à Bordeaux, **un espace de vie flambant neuf !**

Livré en février, inauguré par la Ministre Frédérique Vidal le 8 octobre, un nouvel espace étudiant a ouvert sur le campus de Pessac, qui déborde largement la vision classique du Resto U' *: l'*(S)pace'Campus *a été conçu comme un lieu de vie étudiante à part entière. Retour sur la construction d'un bâtiment design et innovant, porté par le Crous de* Bordeaux-Aquitaine*, et conçu par les architectes bordelais Denis Debaig et Jean-Marie Mazières.*

« *Pour s'adapter aux usages et pratiques des étudiants,* explique Jean-Pierre Ferré, Directeur général du *Crous de Bordeaux-Aquitaine, les offres de restauration se réinventent (...) Le nouvel (S)pace'Campus répond à ces évolutions.* » Et en effet : « *pensé comme un lieu de vie du campus au-delà des heures de repas, il propose (...) des studios de danse et de musique, une salle de spectacle professionnelle moderne, et accueille le service culturel du* Crous*, ainsi que l'association* Etu'Récup. »

Au-delà du **Resto U**

Situé « *au contact de la coulée verte qui traverse le campus* », relié à l'*Université Bordeaux-Montaigne* par un chemin balisé, l'*(S)pace'Campus* s'étend sur 3611 m2, sur plus de 20 espaces dédiés aux réunions (via des salles modulables avec cloisons coulissantes) et activités culturelles.

« *Développement de la vente à emporter, travail sur la mixité des lieux, mise en place de bornes de commandes, politique de développement durable (disparition du jetable), soin apporté aux designs intérieur et extérieur* »... La liste des ambitions était longue, aujourd'hui notamment concrétisées, en plus du traditionnel *Resto U'*, par un *Crous Market'* doté de caisses automatiques, micro-ondes, machines à café, d'une offre «snacking» et des bornes de commandes pour la restauration à emporter.

Un espace **riche**

A l'étage, au-dessus des locaux de l'association *Etu'Recup* - la ressourcerie du campus -, un café culturel se décline en un «bar à BD», une scène et un accès aux terrasses extérieures. En sus, des salles de coworking, une salle de danse plus «vraie» que nature, deux studios de répétition et une salle de spectacle - le *Mac 3*, doté d'une fosse de 500 personnes avec possibilité d'installer des gradins. En extérieur, un terrain de basket décoré d'une fresque de street art, et, à venir, « *un espace de vie extérieur et atypique pour avoir les pieds dans le sable.* »

15 millions d'euros. C'est le prix qu'aura coûté la mise en œuvre de ce projet, auquel ont participé l'État, le *CNOUS/CROUS* (10 millions) et la *Région* (5 millions). Après 23 mois de travaux, le rendu a suscité ces mots du Président de la Région, Alain Rousset, lors de son inauguration : « *On est dans un lieu qu'on a l'impression d'avoir toujours vu. (...) Je salue le coup de patte des architectes.* » Des architectes qui parlaient, au sujet de ce « *carrefour d'échanges verticaux et horizontaux* », d'une « *architecture ouverte et fluide, pour instaurer une relation plus douce et progressive entre le bâti et le socle végétal d'interactivités.* » ■

https://www.crous-bordeaux.fr/

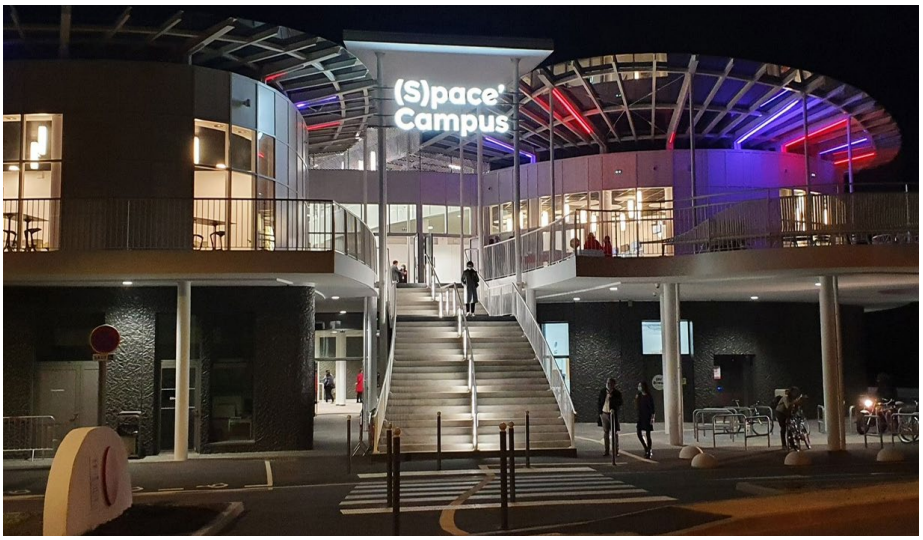

CDC Habitat : « **Ne pas attendre de feu vert** »

A la tête depuis 1999 de la filiale «Logement» de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), premier bailleur HLM du pays avec près de 500 000 logements, André Yché revient pour Universités & Territoires *sur la philosophie générale et les récentes décisions stratégiques de sa structure.*

André Yché, *président du directoire de CDC Habitat*

Quelle place occupe aujourd'hui *CDC Habitat* dans le secteur du logement étudiant ?

Si l'on fait le total des opérations que nous gérons et de celles qui sont engagées, on parvient au nombre de 27 000 logements «jeunes», sur la France entière. Environ 19 000 d'entre eux sont des résidences sociales à Toulouse, à Nantes, en Île-de-France... que nous détenons historiquement, et qui sont gérées pour une bonne partie par les *Crous*. Parallèlement, nous avons développé via *STUDEFI* un produit non-conventionné pour le moment, localisé en Île-de-France. Là-dessus, nous avons mis en place un programme de développement qui a vocation à s'étendre sur tout l'Hexagone. Notre stratégie est relativement simple : il y a un sujet «logement» pour les jeunes, là-dedans il y a un sujet «logement étudiant», donc nous développons tous types d'offres susceptibles de répondre à ces besoins.

Résidences sociales «traditionnelles», à la base, que nous sommes en train de compléter par une offre de nature un peu différente, qui porte sur du logement non-conventionné et que l'on introduit sur des opérations plus complexes - comme la réalisation du village olympique, dont les locaux seront transformés partiellement en logement «jeunes» à l'issue des JO. Nous développons aussi depuis peu une pratique un peu différente, qui consiste à tester l'effectivité du *coliving*, en utilisant des logements sociaux et des logements intermédiaires pour les envisager sous cet angle et avec des partenaires porteurs de ce type de propositions. Enfin, nous disposons d'un parc, supérieur à 5 000 logements, réservé aux jeunes actifs, qui disposent d'un contrat de travail ou d'apprentissage et sont déjà engagés dans une voie professionnelle.

Dans certaines métropoles, on relève un manque criant d'exploitants, à côté du *Crous*, en logement social. Ni

bailleurs gérant directement, ni associations loi 1901, de type *Arpej* ou *Fac Habitat*. Votre objectif est-il d'être également présent dans l'exploitation ?

Au départ, nous n'étions pas sur cette ligne, puisque nous nous appuyions principalement sur les *Crous*. Nous avons cependant créé la marque *STUDEFI*, qui est gestionnaire : on vient ainsi compléter l'offre, répondant ainsi à la stratégie du Groupe, qui souhaite couvrir progressivement tous les créneaux de l'habitat. Nous utilisons aussi un certain nombre de ressources foncières (*AFPA*, foyers ADOMA) pour intégrer, là encore, davantage le logement pour les jeunes dans des programmes mixtes, d'ensemble.

Concernant l'institutionnalisation de *CDC Habitat*, dont vous parliez dans votre bilan 2019, vous positionnez-vous aujourd'hui en tant qu'acteur de l'État sur les questions immobilières ? Quel rôle pourriez-vous jouer pour accélérer la production ?

Nous faisons notre métier d'opérateur global de l'Habitat, mais nous développons aussi une action importante dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques (cœurs de ville, copropriétés dégradées…), et sommes aujourd'hui fortement engagés dans le Plan de Relance. Un Plan, d'ailleurs, que nous avons lancé de notre propre chef, sans attendre les instructions, ni les ressources ni les moyens de qui que ce soit en-dehors de notre actionnaire, la CDC. Sur la question du logement pour les jeunes, il faut avoir une approche centrée sur l'estimation de la réalité des besoins. Le problème n'est pas traité partout, même si on voit des terrains où, petit à petit, la pénurie se fait moins criante – comme dans un certain nombre de métropoles en province. En revanche, il ne faut pas rester figés, à mon avis, par exemple dans les commandes des *Crous* : il faut prendre des initiatives, avoir une offre qui s'inscrit directement dans la mise en œuvre des politiques publiques. On n'a pas besoin de recevoir des incitations pour entrer dans une démarche ambitieuse de production. C'est d'ailleurs le but, par exemple, de notre démarche vis-à-vis de l'*AFPA*, conçue comme autonome et qui rentre pour nous dans un plan «jeunes» qui englobe d'autres volets : 400 emplois offerts en alternance, plus 500 stagiaires qui tournent dans nos équipes, par exemple.

L'institutionnalisation signifie que l'on se positionne d'emblée comme étant un opérateur de référence, sur lequel les pouvoirs publics (État, mais aussi collectivités locales) peuvent compter. Nous avons initié notre Plan de relance en mars, en disant qu'il fallait soutenir le BTP sans attendre de «feu vert». ■

https://groupe-cdc-habitat.com/
et
http://www.studefi.fr/main.php#mapLegend

Rendez-vous 2020 du Logement étudiant

MERCI À NOS PARTENAIRES

EN PARTENARIAT AVEC :

Dauphine | PSL Université Paris

Universités & Territoires

PARTENAIRES PRÉMIUM :

Groupe Réside Études

Eiffage Immobilier

PARTENAIRES :

ARPEJ Engagés pour l'habitat des jeunes

fac-habitat

Logi-Fac

Espacil Habitat Groupe ActionLogement

les Crous

Twenty Campus sergic

ActionLogement

Open Partners Investisseur et développeur urbain

Schola Domus

cdc habitat

MGEL Logement

AVEC LE SOUTIEN DE :

CPU Conférence des présidents d'université

FNAU Fédération nationale des agences d'urbanisme

AIRES Association interprofessionnelle des Résidences Étudiants et Services

adele

Latitude

afev

FAGE

AVUF Association des Villes Universitaires de France

R2VE

Universités & Territoires

■ **Adresse :** 19 rue Leconte de Lisle 75016 Paris ■ **E-mail :** rédaction@universites-territoires.fr ■ **ISSN :** ISSN 2263-8431 ■ **Infos légales :** SARL Edition de revue et périodiques (5814Z) au capital de 1000 Euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 843 009 267 00017 ■ **Directeur de la publication :** Philippe Campinchi ✆ 0674606274 ■ **Directeur de la rédaction :** Nicolas Delesque ✆ 0678391349 ■ **Création graphique :** Babette Stocker / Crouitch Conception ■ **Tarifs d'abonnements :** Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT ■ **Parties prenantes :** Convention particulière ■ **Comité éditorial :** Nicolas Delesque, Philippe Campinchi, François Perrin, Jérôme Sturla (Afev), Pierre Yves Ollivier, Zoé Chalouin (Fnau), François Rio (Avuf), Angélique Manéra (ESN) et Justine Crabouillet (SMERRA) ■ **Crédits photos et iconographies :** Partenaires, DR, Adobe Stock, © Conférence des présidents d'université – Université de Bordeaux